



Bruxelles, le 20 février 2024

CM 1815/24

Dossier interinstitutionnel:
2023/0201(APP)

CADREFIN
POLGEN
FIN

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: mff@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.6768

Objet: RÈGLEMENT DU CONSEIL modifiant le règlement (UE, Euratom)
2020/2093 fixant le cadre financier pluriannuel pour les années 2021 à
2027

- Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du
texte

- Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation d'un
projet de déclaration commune

- Approbation d'une lettre

= FIN DE LA PROCÉDURE ÉCRITE

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 1814/24 du 20 février 2024
a été clôturée le 20 février 2024 à 19 heures et que toutes les délégations ont voté en faveur de:

- l'approbation de la transmission au Parlement européen, pour approbation, conformément à
l'article 312, paragraphe 2, du TFUE, du règlement du Conseil visé en objet, dont le texte,
mis au point par les juristes-linguistes, figure dans les documents ST 5818/24 + REV 1 (it)
+ COR 1 (it) + COR 2 (de).

La majorité simple requise a été atteinte. Par conséquent, le Conseil convient de demander
l'approbation du Parlement européen concernant le règlement du Conseil susmentionné;

- l'approbation de la transmission au Parlement européen, pour approbation, du projet de déclaration commune figurant dans le document ST 5818/24 ADD 1.

La majorité simple requise a été atteinte. Par conséquent, le Conseil convient de transmettre le projet de déclaration susmentionné au Parlement européen, pour approbation;

- l'approbation du projet de lettre à ce sujet à envoyer au Parlement européen, qui figure à l'annexe des documents ST 6571/24 + COR 1.

La majorité simple requise a été atteinte. Par conséquent, le Conseil convient d'envoyer la lettre susmentionnée au Parlement européen.
